François Boyer

Prêtre de l'Oratoire

Entré : 1666 Sorti :

Né à Montbrison (Loire) , le

Mort à , le

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
p. del'Oratoire

Le Père François Boyer

M.M. 607, 2

= François Boyer, de Montbrison, entré à Lyon en 1666, prêtre en 1678 sorti.

Boyer de St. Gervais François

Batterel IV. 227. 233 notice
388, 390

Bicais II 100 x

Bougerel II 372

Adry I 214

XX. Le Père François Boyer,

Chanoine de Montbrison

Entré en 1667, sorti en 1687, mort en 1710.

François Boyer, fils d'André Boyer, conseiller au Bailliage de Montbrison, et de Catherine Chappuys, n'avait guère que 14 ans, quand il entra dans l'Oratoire le 15 octobre 1667 à l'Institution de Lyon, sous la direction du Père Jacques Perrin (1).

Durant les vingt années qu'il a demeuré dans la Congrégation, il s'y est distingué par son esprit, qu'il avait extrêmement délicat. Un goût exquis sur toutes choses, qui lui avait fait prendre la fleur des sciences et des belles-lettres, et une facilité merveilleuse de s'énoncer avec netteté et avec justesse, tant par écrit que de vive voix, faisaient son caractère distinctif.

Après ses études théologiques qu'il fit à Saumur, il fit son cours d'humanités d'abord à Dieppe (2), où il fut depuis 1670 jusqu'en 1675, puis au Mans (3), à Ve dôme (4) et à Soissons (5) jusqu'en 1677. Après ce cours, où, d'après son aveu, sa paresse s'autorisant de la facilité qu'il se sentait, ne lui permettait pas de faire grand chose, il enseigna la philosophie (6) à Notre-Dame de Grâces en Forez ; puis il fut chargé (7) de faire une leçon de théologie dans le sémi-

(1) *Déclaration de son état donné par lui-même en 1673.*
(2) *Registre du Conseil de Septembre 1670.*
(3) *Ibid, sept. 1675.*
(4) *Ibid. sept. 1676.*
(5) *Ibid. 1677.*
(6) *Ibid. sept. 1678.*
(7) *Ibid. 1679.*

niaire de Châlons, et ensuite dans le séminaire de Lyon jusqu'en 1680. Enfin, il donna dans le métier de la chaire, ayant commencé par prêcher les Dominicales (1) et celles de Notre-Dame des Ardilliers de Saumur en 1684.

La voix publique le mit d'abord sur les premiers rangs. Quoiqu'il composât avec beaucoup de justesse, et qu'il eût l'expression noble et choisie, je lui ai ouï dire qu'il n'écrivait jamais ses sermons qu'au sortir de chaire, ayant la tête encore pleine de ce qu'il venait de dire, composant et ajustant tout dans sa tête avant que de les débiter.

Dans les missions qu'en 1686 nous fîmes comme les autres communautés, dans les diocèses où il y avait des nouveaux convertis, le Père Boyer fut envoyé dans celui de Nimes, et il travailla au Vigan avec un autre de nos Pères, ayant à leur tête le prieur des chanoines réguliers de Sainte-Geneviève de Paris, accompagné de huit autres de ses religieux. Or ce prieur mande au Père de Sainte-Marthe de très grands biens de nos deux ouvriers, et il lui proteste en particulier qu'ils doivent tous leurs succès aux pressants discours et aux manières engageantes du Père Boyer, qui s'est attiré la confiance et l'estime de tous les peuples. M. de Basville écrit la même chose au Père de Sainte-Marthe du 3 avril 1686, le priant instamment de suspendre les ordres qu'il avait donnés à ces deux Pères de partir, du moins jusqu'à la Pentecôte, attendu les grands biens qu'ils font.

Nous avons aussi deux lettres du Père Boyer, où, rendant compte au Père Général de sa mission, il lui dit qu'ils commencèrent d'abord au Vigan avec beaucoup de bénédiction; mais qu'au bout de trois semaines, ils furent fort étonnés de se voir abandonnés presque tout à coup de leurs auditeurs; qu'ayant enfin découvert que c'étaient les Pères Capucins de ce lieu, qui leur avaient débauché leur monde, piqués qu'on eût donné à d'autres qu'à eux un soin qu'ils

(1) *Ibid.* 1680.

croyaient leur mieux convenir à eux, puisqu'ils étaient à portée, tout se raccommoda par le soin qu'eurent nos missionnaires de leur faire assigner par M. l'Intendant un quartier séparé, où ils pouvaient travailler ; qu'alors le monde revint comme à l'ordinaire. Il conte ensuite que, dans l'une de ses conférences sur le sacrifice de la messe, leur ayant fait voir qu'à remonter seulement depuis saint Grégoire jusqu'aux premiers siècles, on voyait par la tradition qu'il s'était toujours offert dans l'Eglise ancienne, ses auditeurs promirent de se rendre catholiques de bonne foi, si, dans des visites particulières, il leur montrait, pièces sur tables, les preuves de cet article qu'il avançait ; ce qu'il avait exécuté avec beaucoup de succès et de fruit pour les nouveaux catholiques, à la faveur des ouvrages des Saints Pères, que les Capucins du lieu lui prêtaient, et dont il montrait les textes cités dans une maison bourgeoise. Il dit encore qu'une autre cause qui l'accrédita dans ce pays-là, c'est que Messieurs les marquis de la Trousse et de Tessé, depuis maréchal, et M. de Basville étant venus au Vigan les voir et les entendre, celui-ci, à la fin du sermon du Père Boyer, y ajouta de sa façon une péroraison des plus pathétiques, déclarant tout haut à ce peuple qu'il ne devait espérer le soulagement que par le moyen de ces Pères ; qu'il leur laissait le pouvoir de destituer les consuls qui ne feraient pas leur devoir, de régler le logement des dragons et d'en décharger ceux dont ils seraient satisfaits, cela, ajoute le Père Boyer, a produit des effets merveilleux ; et nous espérons qu'avant Pâques, il n'y aura ici personne qui ne se confesse, et ne se mette en devoir de communier, allant déjà librement et de grand cœur à la messe, depuis qu'on les a désabusés de leurs préventions que le sacrifice de nos autels fût une invention nouvelle.

Il mande encore du 15 mars que les choses vont de mieux en mieux ; qu'il y a des paroisses entières où tout le monde a communié, et deux où leurs ministres convertis ont donné l'exemple ; qu'outre les cent pistoles d'aumônes que

le Roi leur a fait remettre, M. de Basville, en signe de la satisfaction particulière qu'il avait du bien que nos Pères et spécialement le Père Boyer faisaient dans ce pays-là, y avait fait ajouter 800 livres dont ils étaient les distributeurs; que tout est donc en bon état ; mais qu'il craint étrangement, quand il pense à quels curés ignorants et peu zélés ils seront obligés de laisser le soin d'entretenir de si heureuses dispositions.

Après cette mission des Cévennes, le Père Boyer fut encore travailler, les mois de septembre et d'octobre de la même année 1686, dans le diocèse de Grenoble et sur les terres de la duchesse Lesdiguières. Mais tout échoua faute de finances. Comme ces travaux se faisaient aux dépens du roi, on crut que l'archevêque de Paris, à qui le roi s'en était remis, n'avait pas été fâché de laisser languir et sécher de faim les ouvriers de ce pays-là pour faire dépit à Mgr l'évêque de Grenoble ; et M. le Camus, de son côté, disait que ce n'était pas à lui, ni à la maison de son séminaire, à porter une dépense que le roi s'était chargé de faire partout, en sorte que nos missionnaires, obligés de subsister à leurs frais dans des lieux forts âpres, et se plaignant de n'avoir pas même été remboursés des avances de leur voyage, murmuraient de cette conduite, s'en prenaient à nos Pères du Conseil, qui les avaient envoyés, et se débandèrent.

Le Père Boyer, piqué comme les autres, se retira dans son pays, où, quelque temps après, ayant été nommé à un des canonicats de l'église collégiale de Montbrison, qui sont de nomination royale, son amour pour la vie douce et tranquille, qui était son inclination favorite, le touchant plus vivement que toute la réputation qu'il s'était faite dans l'Oratoire d'un habile prédicateur et d'un homme de mérite, il nous quitta (1) pour ce bénéfice en 1687, et y vécut jus-

(1) *Registre du Conseil, mars 1687.*

qu'au mois de septembre 1710, qu'il fut emporté par une de ces fièvres malignes, qui furent les suites du rude hiver de 1709, regrettant fort le secours des lumières et des bons exemples qu'il avait eus dans l'Oratoire, et me disant, au lit de la mort, qu'il lui était redevable de l'immobilité de sa foi et de la connaissance qu'il avait si claire de ses devoirs.

Par estime pour le Père Lamy, qu'il avait vu à Grenoble, il traduisit son Introduction. C'est le seul ouvrage que nous ayons de lui.

Introduction à l'Ecriture Sainte, où l'on traite tout ce qui concerne les Juifs, leur origine, toute la suite de leur histoire selon l'ordre des temps, selon la forme de leur... etc..., enrichie de plusieurs figures, traduite du latin du R. Père Lamy, prêtre de l'Oratoire, Lyon, Certe, 1699, in-4°.

Il ne faut pas confondre cette version avec celle que l'abbé de Bellegarde avait déjà fait imprimer chez Pralard de ce même livre sans l'agrément de l'auteur et au préjudice du libraire de Lyon qui, ayant déjà imprimé la version française de ce même livre, lorsqu'il n'était qu'in-8°, prétendait que l'abbé de Bellegarde avait copié sa version, ouvrage de l'abbé Boyer, et n'avait fourni du sien que la traduction des additions nouvelles du Père Lamy. Celui-ci n'autorise et n'avoue que celle du Père Boyer, à qui il écrivit la lettre suivante (1) :

« *La peine, Monsieur, que vous avez prise, m'est une gracieuse marque de votre amitié. Après que vous m'avez revêtu si richement, je ne m'aperçois plus de ma pauvreté. Je dirais même que je ne me reconnais plus dans mon propre ouvrage, si, en même temps que vous avez peint mes pensées avec de si riches couleurs, vous ne leur aviez conservé leurs traits propres, que vous avez seulement embellis. Pouvant être auteur, vous n'avez voulu être qu'interprète, et si religieux qu'avant*

(1) *Lettre du Père Lamy à la tête de son introduction française, in-4°.*

que de mettre votre traduction entre les mains de l'imprimerie/ vous vous êtes assujetti à ce que je croirais y devoir charger... Je vous renvoie votre manuscrit chargé de mes remarques, que je soumets à mon tour à votre critique... Il y a à présent de la vanité à dire que c'est mon ouvrage ; mais puisqu'il s'agit de déclarer laquelle des deux traductions est la plus fidèle, je dirai que la première/ celle de l'abbé de Bellegarde/ s'est faite sans ma participation ; que l'auteur n'a pas besoin de mon suffrage, sa réputation étant déjà établie par d'autres traductions ayant été bien reçues du public ; mais qu'étant accoutumé à travailler sur les Chrisostomes et les Basiles, il n'a pas cru devoir apporter les mêmes soins pour traduire un ouvrage infiniment au-dessous des écrits de ces illustres morts. C'est ce que le peu de temps qu'il y a employé, marque assez. »

Sur quoi l'abbé Boyer dit fort joliment que cette manière fine et modeste du Père Lamy de porter son jugement sur cette ~~maison~~, le fait souvenir de la pensée de M. de la Rochefoucauld qu'il y a des reproches qui louent et des louanges qui blâment.

Le Père Lamy continue : « *Pour votre ouvrage, Monsieur, c'est le mien, mais enrichi en vos mains. Je souhaite seulement que l'impression de votre français se fasse avec plus de succès que celle de mon latin.* » Aussi cette édition de Certe est-elle belle et ~~excite~~. J'en ai vu une autre du même libraire de 1709, où il y a quelques additions du Père Lamy, lequel ne cessait de retoucher à ses ouvrages, et il avoue que ces augmentations n'ont pas été traduites par l'abbé Boyer, mais par un ami qu'il se trouvait avoir près de lui à Rouen. De quoi il fait une espèce d'excuse, dans sa Préface, à son premier traducteur, n'ayant pu lui envoyer si loin de lui ces augmentations latines pour les traduire.

Batterel : IV, 227-233.

XX. — Le Père François Boyer,

Chanoine de Montbrison,

Entré en 1667, sorti en 1687, mort en 1710.

François Boyer, fils d'André Boyer, conseiller au Baillage de Montbrison, et de Catherine Chappuys, n'avait guère que 14 ans, quand il entra dans l'Oratoire le 15 octobre 1667 à l'Institution de Lyon, sous la direction du Père Jacques Perrin (1).

Durant les vingt années qu'il a demeuré dans la Congrégation, il s'y est distingué par son esprit, qu'il avait extrêmement délicat. Un goût exquis sur toutes choses, qui lui avait fait prendre la fleur des sciences et des belles-lettres, et une facilité merveilleuse de s'énoncer avec netteté et avec justesse, tant par écrit que de vive voix, faisaient son caractère distinctif.

Après ses études théologiques qu'il fit à Saumur, il fit son cours d'humanités d'abord à Dieppe (2), où il fut depuis 1670 jusqu'en 1675, puis au Mans (3), à Vendôme (4) et à Soissons (5) jusqu'en 1677. Après ce cours, où, d'après son aveu, sa paresse s'autorisant de la facilité qu'il se sentait, ne lui permettait pas de faire grand chose, il enseigna la philosophie (6) à Notre-Dame de Grâces en Forez ; puis il fut chargé (7) de faire une leçon de théologie dans le sémi-

(1) *Déclaration de son état donnée par lui-même en 1673.*
(2) *Registre du Conseil de Septembre 1670.*
(3) *Ibid, sept. 1675.*
(4) *Ibid. sept. 1676.*
(5) *Ibid. 1677.*
(6) *Ibid. sept. 1678.*
(7) *Ibid. 1679.*

niaire de Châlons, et ensuite dans le séminaire de Lyon jusqu'en 1680. Enfin, il donna dans le métier de la chaire, ayant commencé par prêcher les Dominicales (1) et celles de Notre-Dame des Ardilliers de Saumur en 1684.

La voix publique le mit d'abord sur les premiers rangs. Quoiqu'il composât avec beaucoup de justesse, et qu'il eût l'expression noble et choisie, je lui ai ouï dire qu'il n'écrivait jamais ses sermons qu'au sortir de chaire, ayant la tête encore pleine de ce qu'il venait de dire, composant et ajustant tout dans sa tête avant que de les débiter.

Dans les missions qu'en 1686 nous fîmes comme les autres communautés, dans les diocèses où il y avait des nouveaux convertis, le Père Boyer fut envoyé dans celui de Nîmes, et il travailla au Vigan avec un autre de nos Pères, ayant à leur tête le prieur des chanoines réguliers de Sainte-Geneviève de Paris, accompagné de huit autres de ses religieux. Or ce prieur mande au Père de Sainte-Marthe de très grands biens de nos deux ouvriers, et il lui proteste en particulier qu'ils doivent tous leurs succès aux pressants discours et aux manières engageantes du Père Boyer, qui s'est attiré la confiance et l'estime de tous les peuples. M. de Basville écrit la même chose au Père de Sainte-Marthe du 3 avril 1686, le priant instamment de suspendre les ordres qu'il avait donnés à ces deux Pères de partir, du moins jusqu'à la Pentecôte, attendu les grands biens qu'ils font.

Nous avons aussi deux lettres du Père Boyer, où, rendant compte au Père Général de sa mission, il lui dit qu'ils commencèrent d'abord au Vigan avec beaucoup de bénédiction; mais qu'au bout de trois semaines, ils furent fort étonnés de se voir abandonnés presque tout à coup de leurs auditeurs; qu'ayant enfin découvert que c'étaient les Pères Capucins de ce lieu, qui leur avaient débauché leur monde, piqués qu'on eût donné à d'autres qu'à eux un soin qu'ils

(1) *Ibid. 1680.*

croyaient leur mieux convenir à eux, puisqu'ils étaient à portée, tout se raccommoda par le soin qu'eurent nos missionnaires de leur faire assigner par M. l'Intendant un quartier séparé, où ils pouvaient travailler ; qu'alors le monde revint comme à l'ordinaire. Il conte ensuite que, dans l'une de ses conférences sur le sacrifice de la messe, leur ayant fait voir qu'à remonter seulement depuis saint Grégoire jusqu'aux premiers siècles, on voyait par la tradition qu'il s'était toujours offert dans l'Eglise ancienne, ses auditeurs promirent de se rendre catholiques de bonne foi, si, dans des visites particulières, il leur montrait, pièces sur tables, les preuves de cet article qu'il avançait; ce qu'il avait exécuté avec beaucoup de succès et de fruit pour les nouveaux catholiques, à la faveur des ouvrages des Saints Pères, que les Capucins du lieu lui prêtaient, et dont il montrait les textes cités dans une maison bourgeoise. Il dit encore qu'une autre cause qui l'accrédita dans ce pays-là, c'est que Messieurs les marquis de la Trousse et de Tessé, depuis maréchal, et M. de Basville étant venus au Vigan les voir et les entendre, celui-ci, à la fin du sermon du Père Boyer, y ajouta de sa façon une péroraison des plus pathétiques, déclarant tout haut à ce peuple qu'il ne devait espérer le soulagement que par le moyen de ces Pères ; qu'il leur laissait le pouvoir de destituer les consuls qui ne feraient pas leur devoir, de régler le logement des dragons et d'en décharger ceux dont ils seraient satisfaits, cela, ajoute le Père Boyer, a produit des effets merveilleux ; et nous espérons qu'avant Pâques, il n'y aura ici personne qui ne se confesse, et ne se mette en devoir de communier, allant déjà librement et de grand cœur à la messe, depuis qu'on les a désabusés de leurs préventions que le sacrifice de nos autels fût une invention nouvelle.

Il mande encore du 15 mars que les choses vont de mieux en mieux ; qu'il y a des paroisses entières où tout le monde a communié, et deux où leurs ministres convertis ont donné l'exemple ; qu'outre les cent pistoles d'aumônes que

le Roi leur a fait remettre, M. de Basville, en signe de la satisfaction particulière qu'il avait du bien que nos Pères et spécialement le Père Boyer faisaient dans ce pays-là, y avait fait ajouter 800 livres dont ils étaient les distributeurs; que tout est donc en bon état ; mais qu'il craint étrangement, quand il pense à quels curés ignorants et peu zélés ils seront obligés de laisser le soin d'entretenir de si heureuses dispositions.

Après cette mission des Cévennes, le Père Boyer fut encore travailler, les mois de septembre et d'octobre de la même année 1686, dans le diocèse de Grenoble et sur les terres de la duchesse Lesdiguières. Mais tout échoua faute de finances. Comme ces travaux se faisaient aux dépens du roi, on crut que l'archevêque de Paris, à qui le roi s'en était remis, n'avait pas été fâché de laisser languir et sécher de faim les ouvriers de ce pays-là pour faire dépit à Mgr l'évêque de Grenoble ; et M. Le Camus, de son côté, disait que ce n'était pas à lui, ni à la maison de son séminaire, à porter une dépense que le roi s'était chargé de faire partout, en sorte que nos missionnaires, obligés de subsister à leurs frais dans des lieux forts âpres, et se plaignant de n'avoir pas même été remboursés des avances de leur voyage, murmuraient de cette conduite, s'en prenaient à nos Pères du Conseil, qui les avaient envoyés, et se débandèrent.

Le Père Boyer, piqué comme les autres, se retira dans son pays, où, quelque temps après, ayant été nommé à un des canonicats de l'église collégiale de Montbrison, qui sont de nomination royale, son amour pour la vie douce et tranquille, qui était son inclination favorite, le touchant plus vivement que toute la réputation qu'il s'était faite dans l'Oratoire d'un habile prédicateur et d'un homme de mérite, il nous quitta (1) pour ce bénéfice en 1687, et y vécut jus-

(1) *Registre du Conseil, mars 1687.*

qu'au mois de septembre 1710, qu'il fut emporté par une de ces fièvres malignes, qui furent les suites du rude hiver de 1709, regrettant fort le secours des lumières et des bons exemples qu'il avait eus dans l'Oratoire, et me disant, au lit de la mort, qu'il lui était redevable de l'immobilité de sa foi et de la connaissance qu'il avait si claire de ses devoirs.

Par estime pour le Père Lamy, qu'il avait vu à Grenoble, il traduisit son Introduction. C'est le seul ouvrage que nous ayons de lui.

Introduction à l'Ecriture Sainte, où l'on traite tout ce qui concerne les Juifs, leur origine, toute la suite de leur histoire selon l'ordre des temps, selon la forme de leur... etc..., enrichie de plusieurs figures, traduite du latin du R. Père Lamy, prêtre de l'Oratoire, Lyon, Certe, 1699, in-4°.

Il ne faut pas confondre cette version avec celle que l'abbé de Bellegarde avait déjà fait imprimer chez Pralard de ce même livre sans l'agrément de l'auteur et au préjudice du libraire de Lyon qui, ayant déjà imprimé la version française de ce même livre, lorsqu'il n'était qu'in-8°, prétendait que l'abbé de Bellegarde avait copié sa version, ouvrage de l'abbé Boyer, et n'avait fourni du sien que la traduction des additions nouvelles du Père Lamy. Celui-ci n'autorise et n'avoue que celle du Père Boyer, à qui il écrivit la lettre suivante (1) :

« *La peine, Monsieur, que vous avez prise, m'est une gracieuse marque de votre amitié. Après que vous m'avez revêtu si richement, je ne m'aperçois plus de ma pauvreté. Je dirais même que je ne me reconnais plus dans mon propre ouvrage, si, en même temps que vous avez peint mes pensées avec de si riches couleurs, vous ne leur aviez conservé leurs traits propres, que vous avez seulement embellis. Pouvant être auteur, vous n'avez voulu être qu'interprète, et si religieux qu'avant*

(1) *Lettre du Père Lamy à la tête de son introduction française, in-4°,*

que de mettre votre traduction entre les mains de l'imprimerie, vous vous êtes assujetti à ce que je croirais y devoir changer... Je vous renvoie votre manuscrit chargé de mes remarques, que je soumets à mon tour à votre critique... Il y a à présent de la vanité à dire que c'est mon ouvrage ; mais puisqu'il s'agit de déclarer laquelle des deux traductions est la plus fidèle, je dirai que la première (celle de l'abbé de Bellegarde) *s'est faite sans ma participation ; que l'auteur n'a pas besoin de mon suffrage, sa réputation étant déjà établie par d'autres traductions ayant été bien reçues du public ; mais qu'étant accoutumé à travailler sur les Chrysostomes et les Basiles, il n'a pas cru devoir apporter les mêmes soins pour traduire un ouvrage infiniment au-dessous des écrits de ces illustres morts. C'est ce que le peu de temps qu'il y a employé, marque assez.* »

Sur quoi l'abbé Boyer dit fort joliment que cette manière fine et modeste du Père Lamy de porter son jugement sur cette version, le fait souvenir de la pensée de M. de la Rochefoucauld qu'il y a des reproches qui louent et des louanges qui blâment.

Le Père Lamy continue : « *Pour votre ouvrage, Monsieur, c'est le mien, mais enrichi en vos mains. Je souhaite seulement que l'impression de votre français se fasse avec plus de succès que celle de mon latin.* » Aussi cette édition de Certe est-elle belle et exacte. J'en ai vu une autre du même libraire de 1709, où il y a quelques additions du Père Lamy, lequel ne cessait de retoucher à ses ouvrages, et il avoue que ces augmentations n'ont pas été traduites par l'abbé Boyer, mais par un ami qu'il se trouvait avoir près de lui à Rouen. De quoi il fait une espèce d'excuse, dans sa Préface, à son premier traducteur, n'ayant pu lui envoyer si loin de lui ces augmentations latines pour les traduire.

R. P. BOUGEREL
Biblioth. Orat. T 2,p 1
Ms. de Montpellier
N° de la notice : 1

François Boyer

François Boyer naquit à Montbrison d'un père conseiller au bailliage de cette ville. Il entra dans l'Oratoire à Lyon en 167 1667, sortit en 1687, et mourut chanoine de Montbrison l'an 1710. Il était surnommé le bel esprit, il avait une mémoire étonnante, dont il donna les preuves en bo occasions

Ouvrages

I Introduction à l'écriture Sainte où l'on traite de tout ce qui concerne les juifs et. Lyon 1699 in 4. Item nouvelle édition revue et augmentée 1709. in 4 ; item Lyon in 12. C'est une traduction de l'apparat de la Bible du père Lamy de l'oratoire. Il y en eut aussi une autre faite

par Mr l'abbé de Bellegarde dont le père Lamy et le libraire furent très mécontents. Le p. Lamy se plaignit de ce qu'étant aux portes de Paris, Mr de Bellegarde ne devait pas traduire son ouvrage sans sa permission, et qu'il a travaillé avec trop de négligence et de précipitation. Le libraire, de son côté, a soutenu qu'il avait copié de celle de M. l'abbé Boyer, et qu'il n'y a de lui que les additions du père Lamy; aussi l'un et l'autre n'ont reconnu que celle de Mr Boyer, qui a été faite au consentement du p. Lamy. Cette traduction est très estimée c'est l'unique ouvrage qu'on ait de M Boyer.

Listes des Assemblées 1678 soissons collège act.

1681 Vendôme

1684 N.D. des ardilliers

1685 à Montmorency

quitte en 1687, dit Batterel

M.M. 607, 3e catalogue, N 248 =

François Boyer de Montbrison, entré à Lyon en 1666, prêtre en 1678, sorti

---

Bicaïs = Notice de l'Oratoire de France = [Mss. d'Aix, t. II. p. 649. Copie de la Bib. Nle, t. III, p. 38.

François Boyer, de la ville de Montbrison, mort chanoine de l'église cathédrale de cette ville en 1710, avait été de l'Oratoire depuis 1667 jusqu'en 1687 et s'y était fait un nom par ses talents. Un esprit vif et délicat, un goût exquis sur toutes choses, qui lui avait fait prendre la fleur des sciences et des belles-lettres et une facilité merveilleuse de s'énoncer avec netteté et justesse tant par écrit que de vive voix, faisaient son caractère distinctif. Il enseigna les humanités à Dieppe, au Mans, Soissons; la philosophie à N.D. de Grâces en Forez et la théologie aux séminaires de Lyon et Chalon sur Saône. S'étant adonné ensuite à la prédication, il y eut tant de succès qu'on le mettait sur la liste des prédicateurs de premier rang. Ayant été envoyé dans les missions que le roi fit faire dans les Cévennes après la révocation de l'édit de Nantes, il y travailla d'une manière si distinguée et si fructueuse que le prieur des chanoines réguliers de Ste Geneviève de Paris, qui était à la tête de la mission du Vigan, écrivant au R. de Ste Marthe, lui proteste que ses religieux doivent tous leurs succès aux pressants discours et aux manières engageantes du Père Boyer. Du diocèse d'Alais, ce zélé missionnaire se transporta dans celui de Grenoble et dans les terres de la Duchesse de Lesdiguières, où son éloquence persuasive ne fut pas moins funeste à l'erreur qu'elle l'avait été dans les autres endroits où il l'avait déjà combattue. C'est à la fin de ces dernières missions que le R. Boyer se retira dans sa patrie pour y servir le bénéfice auquel il venait d'être nommé.

Nous avons de lui une

Traduction française d'apparatus biblicus, sive manuductio ad sacram scripturam, tum clarius, tum facilius intelligendam, vol. in 8 et in 4°, que le R. Lami, de l'Oratoire, publia pour la 2e fois avec des augmentations en 1696. Cet ouvrage n'eut pas plutôt vu le jour que l'abbé de Bellegarde le traduisit; mais le R. Lami n'étant pas content de sa version, pria lui-même le chanoine Boyer, son ancien confrère, d'en faire une nouvelle, laquelle il fit paraître en 1699, à Lyon, in 4. Cette version fut si goûtée et si recherchée, que, pour contenter tous ceux qui voulurent l'avoir, l'auteur se vit obligé d'en donner 2 autres éditions dans un court espace de temps.

Adry : Bibliothèque des écrivains de l'Oratoire (Bibl. Nle fonds fr. 25681) t. I. p. 211 =

Boyer François naquit à Montbrison d'un père conseiller au baillage de cette ville. Il entra dans l'Oratoire à Lyon l'an 1667 et sortit en 1687. Il mourut chanoine de Montbrison en 1718. Il était surnommé le bel esprit. Il avait une mémoire étonnante dont il donna des preuves en cent occasions. Prêtre en 1678.

Introduction à l'Ecriture sainte, où l'on traite de tout ce qui concerne les Juifs, leur origine, toute la suite de leur histoire. Lyon, Certe, 1699, in 4°.

— Le même, nouvelle édition revue et augmentée, 1709, in 4

— Le même, Lyon - in 12

C'est une traduction de l'Appareil de la Bible du P. Lamy, de l'Oratoire. Il y en eut une autre faite par M. l'abbé de Bellegarde, dont le P. Lamy et le libraire furent très mécontents. Le P. Lamy se plaignit de ce qu'étant aux portes de Paris, M. de Bellegarde ne devait pas traduire son ouvrage sans sa permission et qu'il a travaillé avec trop de négligence et de précipitation. Le libraire, de son côté, a prétendu qu'il avait copié celle de M. l'abbé Boyer et qu'il n'y a de lui que les additions du P. Lamy. Aussi l'un et l'autre n'ont reconnu que celle de M. Boyer qui a été fait du consentement du P. Lamy cette traduction est très estimée. C'est l'unique ouvrage qu'on ait de M. Boyer (Bougerel)

Je trouve Pierre Joseph et François Boyer, de Montbrison, entrés tous les deux en 1666 (sic). Pierre est prêtre en 1774 et François en 1678.

Quérard : France littéraire t. I. p. 487

L'abbé Fr. Boyer (Voir le P. Lamy)

— Introduction à l'Ecriture Ste, traduite du latin.